



Sainte-Cécile-de-Milton

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

ADOPTION DU BUDGET 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL 2026-2027-2028

Avis est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton qu'à la séance extraordinaire du 8 décembre 2025 à 19 h, qui se tiendra à la salle du conseil, 130 rue Principale, lieu ordinaire des séances du conseil, le Conseil adoptera le budget pour l'exercice financier 2026 ainsi que le programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028.

Lors de cette séance, conformément à l'article 956 du Code municipal, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme d'immobilisation.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 20^e jour du mois de novembre 2025.

Michel Larouche
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je, soussigné, Michel Larouche, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 20 novembre 2025, entre 8h et 16h30. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20 novembre 2025.

Michel Larouche
Directeur général et greffier-trésorier